



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 11

FLUX MFR301 5L

No. FDS : 153932
V002.3

Révision: 06.09.2011

Date d'impression: 15.09.2011

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:

FLUX MFR301 5L

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisation prévue:

Flux liquide

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (DPD):

F - Facilement inflammable

R11 Facilement inflammable.

Xn - Nocif

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Sensibilisant

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Xi - Irritant

R36 Irritant pour les yeux.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Éléments d'étiquetage (DPD):F - Facilement
inflammable

Xn - Nocif

**Phrases R:**

- R11 Facilement inflammable.
 R36 Irritant pour les yeux.
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

- S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 S24 Éviter le contact avec la peau.
 S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S37 Porter des gants appropriés.
 S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Compositions:

Les fumées de flux émises durant la refusion pourront entraîner une sensibilisation par inhalation.

Contient:

Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole),
 Colophane

Autres dangers:

Les fumées dégagées à la température de brasage irriteront le nez, la gorge et les poumons. Une exposition prolongée ou répétée aux fumées défondant pourra sensibiliser les personnes prédisposées.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Número CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Propanol-2 67-63-0	200-661-7	80- 100 %	Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336 Liquides inflammables 2 H225 Irritation oculaire 2 H319
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	265-191-7	10- 20 %	Danger par aspiration 1 H304
Colophane 8050-09-7	232-475-7	1- 5 %	Sensibilisateur de la peau 1 H317
Acide adipique 124-04-9	204-673-3	1- 5 %	Irritation oculaire 2 H319

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau.
 Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
 Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Propanol-2 67-63-0	200-661-7	80 - 100 %	Xi - Irritant; R36 F - Facilement inflammable; R11 R67
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	265-191-7	10 - 20 %	Xn - Nocif; R65
Colophane 8050-09-7	232-475-7	1 - 5 %	R43
Acide adipique 124-04-9	204-673-3	1 - 5 %	Xi - Irritant; R36

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours:****Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

YEUX : Irritation, conjonctivite.

ASPIRATION : Toux, insuffisance respiratoire, nausée. Effet retardé : bronchopneumonie ou oedème pulmonaire.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:****Moyens d'extinction appropriés:**

Mousse résistante à l'alcool.
carbon dioxide, mousse,poudre

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Peut former un mélange gaz-air explosif.
Oxydes de carbone.
La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Conseils aux pompiers:

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de protection individuel.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Enlever toute source d'ignition.
Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Porter des lunettes de protection, des gants et un vêtement de protection.
Voir le conseil au chapitre 8.
Prendre les mesures pour prévenir l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.
Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
Tenir à l'écart de sources d'inflammation.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Flux liquide

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
ALCOOL ISOPROPYLIQUE 67-63-0	400	980	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
COLOPHANE (PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DES BAGUETTES DE SOUDURE, EXPRIMÉS EN ALDÉHYDE FORMIQUE) 8050-09-7		0,1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.
Extraction nécessaire des fumées émises pendant le brasage.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un riqued'éclaboussures.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	liquide Jaune clair
Odeur	hydrocarbures
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	82,0 °C (179,6 °F)
Point d'éclair	14 °C (57,2 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (25 °C (77 °F))	66 mbar
Densité (25,0 °C (77 °F))	0,8010 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Soluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Indéterminé
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	
inférieures	2 % (V)
supérieures	12 % (V)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Indéterminé
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

Autres informations:

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Réaction avec les oxydants puissants.
Dissout lentement l'aluminium et le zinc avec la formation d'hydrogène.

Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité

Conditions à éviter:

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Matières incompatibles:

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.
L'ingestion de quantités importantes pourra endommager le foie ou les reins.

Toxicité inhalative aiguë:

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Les fumées dégagées à la température de brasage irriteront le nez, la gorge et les poumons.

Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.
Le liquide peut entraîner une irritation conjonctivale.

Sensibilisation:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Propanol-2 67-63-0	LD50 LC50 LD50	5.338 mg/kg 72,6 mg/l 12.870 mg/kg	oral inhalation dermal	4 h	rat rat lapins	
Acide adipique 124-04-9	LD50 LC50	5.560 mg/kg > 7,7 mg/l	oral inhalation	4 h	rat rat	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Propanol-2 67-63-0	légèrement irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	légèrement irritant		lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Acide adipique 124-04-9	légèrement irritant		lapins	

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Propanol-2 67-63-0	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	non irritant		lapins	
Acide adipique 124-04-9	non irritant		lapins	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Propanol-2 67-63-0	non sensibilisant	Test Buehler	cochon d'Inde	
Acide adipique 124-04-9	non sensibilisant		cochon d'Inde	

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Propanol-2 67-63-0	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
Acide adipique 124-04-9	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicati on	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Propanol-2 67-63-0	NOAEL=1500	Inhalation	13 weeks 6 hours/day, 5 days/week	souris	

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Écotoxicité:

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

Mobilité:

Le produit s'évapore facilement.

Potentiel de bioaccumulation:

Coefficient de distribution octanol/eau Indéterminé

Toxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Propanol-2 67-63-0	LC50	9.640 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Propanol-2 67-63-0	EC50	13.299 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Propanol-2 67-63-0	EC50	> 1.000 mg/l	Algae	96 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	LC50	76 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	EC50	40 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	EC50	450 mg/l	Algae	96 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	
Colophane 8050-09-7	LC50	> 1.000 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Colophane 8050-09-7	EC50	911 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Colophane 8050-09-7	EC50	> 100 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	
Acide adipique 124-04-9	LC50	97 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Acide adipique 124-04-9	EC50	85,7 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Acide adipique 124-04-9	EC50	> 100 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Persistence et dégradabilité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
-----------------------------------	----------	---------------------------	---------------	---------

Propanol-2 67-63-0	facilement biodégradable	aérobie	95 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7		aérobie	55 - 63 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)
Colophane 8050-09-7		aérobie	36 - 46 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
Acide adipique 124-04-9	facilement biodégradable	aucune donnée	96 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)

Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Propanol-2 67-63-0	0,05					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
Acide adipique 124-04-9	0,081				25 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets:**

Evacuation du produit:

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.
L'incinération dans une installation agréée est recommandée.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Éliminer comme produit non utilisé.

Code de déchet

14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Classe: 3
Groupe d'emballage: II
Code de classification: F1
No. d'identification du danger: 33
No UN: 1993
Étiquette: 3
Nom technique: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Acool isopropylique, Naphtha)
Code tunnel: (D/E)
Informations complémentaires: Disposition spéciale 640D

Transport ferroviaire RID:

Classe: 3
Groupe d'emballage: II
Code de classification: F1
No. d'identification du danger: 33
No UN: 1993
Étiquette: 3
Nom technique: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Acool isopropylique, Naphtha)
Code tunnel:
Informations complémentaires: Disposition spéciale 640D

Navigation intérieure ADN:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom technique:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Acool isopropylique,Naphtha)
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D

Transport maritime IMDG:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
No UN:	1993
Étiquette:	3
EmS:	F-E ,S-E
Substance marine nocive:	-
Nom d'embarquement correct:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol,Naphtha)

Transport aérien IATA:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Instruction de paquetage (passager)	353
Instruction de paquetage (frêt)	364
No UN:	1993
Étiquette:	3
Nom d'embarquement correct:	Flammable liquid, n.o.s. (Isopropanol,Naphtha)

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Teneur VOC	90 - 95 %
------------	-----------

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies professionnelles:	65
N° tableau des maladies professionnelles:	66

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.